Les Acteurs du Logement d'Insertion
Fapil + Soliha + Unafo

SYNTHÈSE

LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES PUBLICS ACCUEILLIS

APPROCHE COMPARATIVE

FORS RECHERCHE SOCIALE

FÉVRIER 2018

// EDITO

Le "Logement d'abord", principe sur lequel repose le rassemblement des Acteurs du logement d'insertion, privilégie l'accès direct à un logement ordinaire et durable pour tous, couplé à un accompagnement modulable et adapté en fonction des besoins et des souhaits des personnes. Voilà plus de dix années que ce principe est au cœur des politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes confrontées à d'importantes difficultés sociales.

Cette dynamique autour du "Logement d'abord" a mis en évidence la pertinence des solutions produites par les Acteurs du logement d'insertion dans les territoires. Nous avons en effet développé une offre diversifiée et adaptée aux besoins des ménages, une offre qui fait du logement un support indispensable à l'insertion, une offre qui peut parfaitement s'inscrire dans les orientations des politiques publiques (logement "accompagné", intermédiation locative, pension de famille, etc.).

Pourtant, malgré ces évolutions, ce segment de l'offre est encore insuffisamment pris en compte dans les dispositifs de coordination : ceci interroge sur son articulation avec d'autres solutions à l'entrée et à la sortie (hébergement ou logement classique) et sur la continuité du soutien apporté aux personnes accueillies.

La pertinence de notre offre se mesure à sa capacité à favoriser l'insertion des ménages qui rencontrent des difficultés sociales et économiques. Nous avons donc l'ambition de la rendre plus lisible vis-à-vis des partenaires et des publics auxquels elle se destine et de définir plus clairement son rôle dans les parcours résidentiels de ces personnes. C'est pourquoi nous avons souhaité produire cette étude, qui, en partant d'exemples concrets, constitue un état des lieux qualitatif des parcours des locataires et résidents au sein de notre parc.

Comment s'inscrit cette offre dans les circuits d'orientation et les instances de coordination à l'échelle locale ? Quelles ont été les difficultés des ménages accueillis et leurs conséquences sur leur parcours résidentiel ? Quelle appréciation ont-ils du logement qu'ils occupent ? S'agit-il pour eux d'une étape ou d'une issue ?

Cette étude met en avant la vision qu'ont les principaux concernés de l'offre créée par nos réseaux, pour en tirer des enseignements tant sur le sens et la portée de cette notion de trajectoires que sur la manière dont ces logements d'insertion s'inscrivent dans un tissu local partenarial.

// MIEUX COMPRENDRE LES PARCOURS RÉSIDENTIELS

Les Acteurs du logement d'insertion ont souhaité mesurer l'ensemble des impacts de l'offre de logement d'insertion sur les parcours des personnes accueillies. Dans ce but, une série d'entretiens approfondis a été conduite au sein de six structures, sur deux territoires, le Calvados et le Rhône.

> LES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION : TROIS RÉSEAUX, UNE PHILOSOPHIE

Les fédérations de la Fapil, de Soliha et de l'Unafo sont réunies depuis 2011 dans une démarche commune, les Acteurs du logement d'insertion (Ali). Elles partagent une même philosophie d'intervention : l'idée que l'accès direct au logement et la stabilité résidentielle peuvent favoriser de manière durable l'insertion des ménages fragiles.

- **La Fapil (Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement) a été créée en 1988.** Elle forme un réseau de 110 associations, unions d'économie sociale et sociétés coopératives d'intérêt collectif, réparties sur l'ensemble du territoire. Les adhérents interviennent essentiellement dans le secteur diffus, en mobilisant des logements privés ou en développant leur propre patrimoine ; ils logent et accompagnent des ménages en difficulté.
- **Soliha, Solidaire pour l'habitat, est issue de la fusion des fédérations Pact et Habitat & Développement en 2015.** Elle regroupe 163 associations et organismes adhérents. Pour favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables, Soliha déploie 5 métiers, de la réhabilitation accompagnée au service de propriétaires privés à la production d'habitat d'insertion, en passant par l'accompagnement social et l'intermédiation locative.
- **L'Unafo, Union professionnelle du logement accompagné, a été créée en 1979.** Elle fédère un réseau de 125 adhérents qui logent des personnes en résidences sociales, pensions de famille, résidences accueil, foyers de jeunes travailleurs ou de travailleurs migrants, résidences jeunes actifs. Le secteur du logement accompagné s'organise autour de 3 piliers de la gestion locative sociale : accueillir les publics en difficulté, leur permettre de se loger, accompagner les personnes et les familles pour accéder et se maintenir dans un logement.

> LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

Deux départements différents par leurs caractéristiques, le Rhône et le Calvados, ont été sélectionnés pour cette enquête. L'étude a porté sur trois structures sur chaque territoire, une pour chacun des trois réseaux. Au total, des entretiens qualitatifs approfondis ont été conduits auprès de 28 personnes logées dans le diffus en mandat de gestion ou en sous-location avec ou sans bail glissant, ou logées en résidence sociale.

Ces personnes ont été interrogées sur leur rapport à l'habitat, leur perception du "logement idéal", leurs projets, leur vie dans le logement d'insertion, le regard porté sur l'aide proposée par la structure, leur parcours résidentiel, ou encore, pour les ménages relogés, les difficultés rencontrées depuis la sortie du logement d'insertion.

// LE LOGEMENT D'INSERTION : UN ENSEMBLE DE SOLUTIONS SOUPLES ET ADAPTABLES

L'enquête sur les parcours résidentiels porte sur différents types de logement d'insertion, à vocation temporaire ou pérenne : les résidences sociales et le logement dans le diffus sous ses trois modalités. Cet éventail de solutions permet aux acteurs de s'adapter aux besoins et aux caractéristiques d'un territoire.

> **Les résidences sociales,** issues de la réglementation des logements-foyers, ont été créées en 1994 en vue de la mise en œuvre du droit au logement. Elles offrent une solution de logement temporaire, mais sans limitation réglementaire de durée de séjour, dans un cadre semi-collectif. Elles s'adressent à des ménages aux revenus limités, ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, qui nécessitent souvent un accompagnement social.

> **L'offre de logement "dans le diffus",** c'est-à-dire au sein d'un tissu urbain composé d'habitat privé, est associée à une gestion locative adaptée à la situation des ménages et à un accompagnement social si nécessaire. Un logement peut être mobilisé suivant trois modalités : le mandat de gestion à vocation sociale pour le compte d'un propriétaire, la location en vue de la sous-location et la gestion directe du patrimoine propre des associations. Cette offre, très souple, peut être proposée à des publics très différents, par leur profil, leur parcours et leurs projets.

> UNE OFFRE ADAPTABLE AUX BESOINS

L'offre en logement d'insertion répond à une diversité de publics, dont la plupart ne seraient pas ou mal pris en charge par ailleurs. De plus, les associations de terrain savent ajuster l'offre à des contextes et enjeux territoriaux différents, et s'adapter ensuite à chaque personne à prendre en charge.

La gestion locative est dite "adaptée" ou "sociale", parce qu'elle s'adresse à un public en difficulté d'insertion économique, sociale et administrative. La proximité et la disponibilité des équipes en est la clé de voûte.

LA GRANDE VARIÉTÉ DES PUBLICS ACCUEILLIS

> Les ménages accueillis par les associations du réseau de la Fapil sont souvent des personnes isolées bénéficiaires des *minima* sociaux. La sous-location se distingue du mandat de gestion en ce qu'elle accueille des ménages un peu moins fragiles financièrement (en emploi, même s'ils demeurent précaires), qui seront souvent capables d'accéder plus tard à un logement locatif social.

> Les logements gérés par Soliha en intermédiation locative se destinent majoritairement à des ménages de petite taille, précaires sur le plan de l'emploi et des ressources.

> Le parc géré par les adhérents de l'Unafo se compose encore d'un nombre important de foyers de travailleurs migrants et de résidences sociales traditionnellement vouées à l'accueil d'hommes isolés d'origine étrangère, mais une diversification des publics accueillis est engagée, apportant une mixité sociale entre actifs en emploi et bénéficiaires de *minima* sociaux.

// UNE RÉPONSE À DES SITUATIONS TRÈS DIVERSES

L'accompagnement est toujours adapté aux besoins, quels que soient le degré de difficulté ou la durée d'occupation projetée. Ainsi, certains ménages n'ont besoin que d'un coup de pouce temporaire, quand d'autres sont ancrés beaucoup plus durablement dans la précarité.

> ACCOMPAGNER DES MÉNAGES EN TRANSITION

Il s'agit, parfois, de faire face à un accident de la vie, qui a conduit à la perte du logement : séparation conjugale, perte d'emploi, situation de surendettement… Dans certains cas, le ménage a dû quitter brusquement son logement, devenu insalubre, ou simplement trop éloigné du lieu de travail. Les ménages en transition peuvent aussi être des jeunes, au début de parcours difficile, ou des migrants, dans la continuité de leur parcours d'intégration.

> FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT ORDINAIRE

Certains ménages se projettent plus durablement dans le logement : après une solution d'hébergement temporaire, ils ont besoin de se stabiliser avant d'envisager un accès pérenne au logement social. Il s'agit, souvent, de ménages ayant enchaîné les difficultés.

> STABILISER UN PARCOURS CHAOTIQUE

D'autres ont un parcours jalonné de ruptures et de périodes d'errance, ont passé de nombreuses années en institution (de l'aide sociale à l'enfance à la prison), en foyer, en centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou à la rue. Ces ménages ont besoin d'un accompagnement plus soutenu, en vue de leur réinsertion.

> SÉCURISER DES MÉNAGES DONT LES DIFFICULTÉS SONT PROFONDES

Enfin, les perspectives d'accès au logement autonome sont lointaines pour certains ménages qui cumulent de longue date les difficultés économiques, professionnelles, sociales, sanitaires… Le logement d'insertion prend alors une fonction de sécurisation, voire d'étayage.

PAROLES DES PERSONNES LOGÉES

"J'avais trouvé un patron qui me payait quand il pouvait. (...) Je ne pouvais plus payer mon loyer, j'ai été expulsé. J'ai passé une nuit en foyer, puis 3 semaines en hôtel."

Homme 52 ans, locataire d'un logement social depuis septembre 2016, précédemment logé par l'Aiscal (mandat de gestion), Calvados

"Depuis ado je n'ai connu que la misère et les perturbations. (...) Avant l'Algérie, j'étais dans un foyer de la Croix-Rouge. Je suis repartie en Algérie car mon père est mort. (..) Quand je suis revenue, j'ai dormi dans la rue plusieurs mois. J'étais hébergée à droite à gauche chez des connaissances mais, à chaque fois, je payais tout avec mon RSA."

Femme, 46 ans, seule, RSA, demande d'invalidité en cours, en résidence sociale Aralis depuis 1 an, Rhône

// QUEL IMPACT SUR LA TRAJECTOIRE DES MÉNAGES ?

L'enquête met en lumière les nombreux bénéfices apportés par le logement d'insertion. Il permet, d'abord, de stabiliser la situation du ménage accueilli, de retrouver un cadre sécurisant, de partager plus de temps en famille, mais aussi, souvent, de construire de nouveaux projets.

> UNE SITUATION STABILISÉE

Le logement constitue d'abord un cadre sécurisant, qui met fin à une spirale descendante : en cas d'accident de la vie ou à l'issue d'un parcours en institution, il évite aux ménages de se retrouver à la rue. Il s'agit, parfois, de stabiliser sa situation administrative, notamment dans le cas des migrants nouvellement reconnus réfugiés, ou financière, pour les ménages faisant face à une situation de surendettement.

> UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA VIE DE FAMILLE

Le logement d'insertion permet aux membres de la famille d'être réunis après une séparation. Mieux adapté à la configuration familiale, il permet de retrouver des temps de partage, tout en préservant l'intimité de chacun. L'impact est immédiat sur l'atmosphère de la famille : les parents sont plus sereins et constatent un apaisement similaire chez leurs enfants, qui ont désormais de la place pour jouer, travailler ou se reposer.

> UN PARCOURS PERSONNEL DYNAMISÉ

Le logement aide certains ménages à développer de nouveaux projets, personnels et professionnels, grâce à un moral et une confiance en soi retrouvés. Le terme de "renaissance" est parfois évoqué, à l'image de cet homme de 55 ans, bénéficiaire du RSA, qui a créé son emploi de promeneur-conteur à Caen, suite à un bilan de compétences et un stage sur la création d'entreprise.

> L'AUTONOMIE, PARFOIS SOURCE D'INQUIÉTUDE

L'accès à l'autonomie nécessite, dans certains cas, un temps d'adaptation, surtout pour les personnes qui avaient pris l'habitude d'un accompagnement renforcé. Par ailleurs, les restrictions budgétaires importantes alimentent parfois un sentiment d'intégration difficile : il faut apprendre à gérer son budget, aménager et meubler son logement, pour les ménages logés dans le diffus, limiter les dépenses…

PAROLES DES PERSONNES LOGÉES

"Le logement apporte presque tout, est bien situé, j'ai un toit, on est bien avec les enfants. Quand on a un chez-soi on se sent en abri, protégé…"

Homme, 50 ans, marié, 2 enfants, en CDD renouvelable,
logé par Habitat et Humanisme (sous-location) depuis 1 an, Rhône

"On s'est reconstruites avec mes deux filles. Quand on a une famille qui se sépare, ça permet une reconstruction. Ça sert de racine."

Femme, 50 ans, seule avec 2 enfants, en CDI,
récemment sortie du parc Soliha AIS Normandie suite à une accession à la propriété, Calvados

DE NOUVEAUX PROJETS RÉSIDENTIELS

Les ménages logés dans le diffus, en sous-location sans bail glissant, envisagent souvent le logement d'insertion comme une solution temporaire. Beaucoup souhaitent devenir acteurs à part entière de leur parcours : obtenir un HLM, un logement qu'ils pourront personnaliser à leur guise.

En mandat de gestion ou en logements issus de la production associative, les ménages se projettent de manière plus durable dans leur logement d'insertion, et l'aménagent et le décorent selon leurs goûts.

En résidence sociale, de nombreux ménages aspirent à sortir pour retrouver davantage de confort, ou pour trouver un logement plus adapté à l'évolution de leur vie de couple ou de famille.

Globalement, certains ménages évoquent le souhait d'accéder à plus d'opportunités professionnelles, de bénéficier d'un climat ou d'un cadre de vie plus agréable, ou de vivre dans une ville plus grande et plus dynamique. Mais ils apprécient la stabilité apportée par le logement d'insertion et souhaitent prendre le temps de trouver le logement "idéal".

Ceux qui sont sortis du logement d'insertion parlent d'une stabilité retrouvée, de nouveaux projets, malgré quelques difficultés d'adaptation car le budget reste serré.

DES FREINS FINANCIERS ET PSYCHOLOGIQUES

De nombreux ménages ont cependant de faibles espoirs de voir leurs souhaits se réaliser, en raison de la difficulté à trouver un emploi et d'accéder à un niveau de ressources suffisant.

Ils redoutent également de devoir faire face à un loyer et à des charges plus élevés, ainsi qu'aux frais liés au déménagement... En résidence sociale, où les redevances incluent les fluides, certains se montrent réticents à quitter la sécurité financière dont ils bénéficient.

Enfin, la peur de l'isolement et de la rupture du lien avec les accompagnants, est parfois dissuasive, surtout chez des personnes seules habituées à un cadre semi-collectif.

PAROLES DES PERSONNES LOGÉES

"J'aimerais bien avoir un logement à moi. Mais je n'ai pas les moyens.
Un logement, on doit payer les charges. C'est plus cher. Et quand on ne travaille pas,
on ne peut pas. Mais tout le monde veut un chez-soi."

Femme, 46 ans, au RSA, demande d'invalidité en cours, en résidence sociale Aralis depuis 1 an, Rhône

"Maintenant, je n'ai pas d'interlocuteur ; ce n'est pas un problème. (...)
Si on a un problème de loyer, il faut aller à l'agence, à l'opposé d'ici. (...)
C'est pas le même style de conversation ni de gens [qu'à l'Aiscal] :
ils sont plus stricts, moins aimables."

Homme 52 ans, au RSA, locataire d'un logement social depuis septembre 2016,
précédemment logé par l'Aiscal (mandat de gestion), Calvados

// LE CONFORT D'UN CHEZ-SOI

Les ménages accueillis dans un logement d'insertion sont, avant tout, soulagés de retrouver, avec un chez-soi, de l'intimité, de l'autonomie et de la dignité.

"Avant, je me sentais comme une enfant". "Je ne dois plus rien à personne. Mais en cas de problème, une équipe derrière est à l'écoute". Retrouver le confort d'un chez-soi, et surtout le sentiment d'être autonome, libre, traité en adulte : tous les ménages bénéficiaires d'une solution de logement d'insertion font part de leur soulagement et de l'amélioration nette de leurs conditions de vie.

Le regard porté sur le logement et sur leur nouvelle situation est d'autant plus positif que le ménage aura passé un temps long en institution ou en foyer, dans un logement inconfortable ou après un parcours de migration. Ceux qui ont connu le fonctionnement très réglementé de certaines structures d'hébergement apprécient à leur juste valeur cette autonomie retrouvée.

> S'APPROPRIER SON LOGEMENT

Ceux qui sont passés par une période d'hébergement chez des proches ou des tiers, se réjouissent de ne plus devoir s'adapter à leur rythme de vie, de pouvoir enfin s'approprier leur logement, de se sentir "dans leurs affaires" sans avoir l'impression de "camper".

Ils se recréent, enfin, un univers. Ils peuvent accueillir leurs proches dans un lieu dont ils n'ont pas honte ou encore garder ainsi leur droit de visite des enfants...

> LES LIENS FORTS DE LA RÉSIDENCE SOCIALE

Le logement en résidence sociale représente, pour certains, plus de contraintes, avec le partage d'espaces collectifs, la présence permanente d'une équipe et un règlement à respecter. Mais beaucoup mettent en valeur la création de liens sociaux forts entre résidents, le cadre convivial et la rupture de situations d'isolement. Les résidents se connaissent, s'entraident, partagent des repas.

PAROLES DES PERSONNES LOGÉES

"C'est un logement inespéré, leur parc est confortable. (...)
Tout ce qu'on me proposait avant c'est une place en hébergement.
C'était intolérable pour moi, de recevoir là mes enfants.
Je voulais maintenir mon droit de visite. (...)
Quand Mme B. m'a dit que c'était [pour] moi, j'ai pleuré !"

Femme seule, séparée, 2 enfants, 41 ans,
logée sur le patrimoine de Soliha AIS Normandie, Calvados

"On n'est jamais seul ici, dans la structure. Il y a toujours un sourire, un bonjour, deux ou trois paroles banales qui peuvent sauver une journée. C'est hyper sécurisant."

Homme seul, 55 ans, au RSA, résident à Robillard (Adoma), Calvados

// UNE LOCALISATION TRÈS APPRÉCIÉE

Le parcours d'un ménage en difficulté sera stimulé par un environnement favorable : telle est la conviction forte que portent les Acteurs du logement d'insertion. Les quartiers centraux ou bien desservis par les transports en commun sont donc privilégiés, tout comme la recherche d'une certaine mixité sociale.

La majorité des ménages logés vit en centre-ville : ainsi, l'accès aux commerces, aux équipements et services, aux transports en commun, est facilité. Des quartiers plus périphériques sont parfois choisis pour leur bonne desserte.

Quelques ménages vivent en milieu rural. Ils apprécient alors le maintien de liens sociaux, grâce à la proximité offerte par ce logement avec des proches, familles ou amis, et parfois un accès facilité au marché du travail, en cas de logement dans une petite ville située au cœur d'un bassin d'emploi.

> UNE INTÉGRATION NATURELLE

Toutes les personnes interrogées, qu'elles soient logées dans le diffus ou en résidence sociale, mettent en lumière les atouts de la localisation de leur logement. La tranquillité, la mixité sociale recherchée, la proximité des transports et services, contribuent à faire du logement un cadre rassurant, propice pour se stabiliser voire se reconstruire.

Dans le diffus, les ménages s'intègrent assez naturellement dans leur quartier et construisent des liens de voisinage, en particulier pour les familles avec enfants. Avec les voisins se créent des échanges respectueux et parfois des liens plus forts.

QUELQUES INSATISFACTIONS

La satisfaction est plus mesurée lorsque le logement ne relève pas d'un vrai choix : absence de maîtrise du choix du quartier ou de la ville notamment pour les demandeurs d'asile, état du logement, configuration non adaptée à la situation familiale… Certains ont plus de mal à établir des liens de voisinage, à cause de la sensation d'habiter avec des personnes au profil différent du leur, à la situation plus favorisée, ou pour ceux qui maîtrisent mal le français, à cause de la barrière de la langue.

D'autres se laissent envahir par un sentiment de déclassement social, parfois douloureux. Un ménage qui a connu, au cours de son parcours résidentiel, un logement plus grand, plus confortable ou mieux situé pourra avoir tendance à se montrer plus critique à l'égard de son logement actuel.

PAROLES DES PERSONNES LOGÉES

"En plus le quartier est sympa, on ne pense pas à ce genre de logement quand on pense « logement social » ou « insertion »."

Femme, 50 ans, seule avec 2 enfants, en CDI, logée dans le parc géré par Soliha AIS Normandie jusqu'à son accession récente à la propriété, Calvados

// UNE RELATION DE CONFIANCE

Quel que soit le degré d'accompagnement dont bénéficient les ménages logés, une relation de confiance s'établit avec les intervenants. Discret ou plus actif, le soutien de l'équipe est vécu comme un facteur d'équilibre et de sécurité.

Tous les ménages ne sont pas demandeurs d'accompagnement. Certains souhaitent se débrouiller seuls, d'autres comptent sur une aide ponctuelle ou nécessitent un suivi renforcé. Tous louent l'humanité des intervenants, leur capacité d'écoute : ils expriment le sentiment d'avoir été considérés, respectés et compris. L'équilibre entre l'autonomie et la sécurité, apporté par la présence de l'équipe et par une gestion locative adaptée, participe au sentiment d'une sérénité retrouvée.

> UN ACCOMPAGNEMENT TRÈS APPRÉCIÉ

Lorsqu'ils sollicitent une aide, les ménages enquêtés se déclarent très satisfaits : les équipes sont disponibles et faciles à joindre et les démarches aboutissent plus vite qu'avec des intervenants de droit commun. En cas de difficultés financières, les intervenants savent mettre en place des solutions et jouent un rôle essentiel pour expliquer le fonctionnement des procédures et rassurer les ménages.

Dans certaines associations, les liens entre l'équipe et le ménage logé sont renforcés par une participation active au fonctionnement de la structure : implication au conseil d'administration, préparation de moments conviviaux, de repas en commun… Ces liens perdurent, parfois, après la sortie du logement.

UNE COMPRÉHENSION LIMITÉE DU MODE DE FONCTIONNEMENT

Une part importante des ménages enquêtés, en particulier dans l'offre dans le diffus, semblent ignorer quelles ont été les modalités de leur orientation vers le logement d'insertion. Les circuits et les critères d'admission les dépassent parfois. Toutefois, ils font généralement la distinction entre le propriétaire, privé ou social, et la structure accompagnante. L'offre en résidence sociale semble relativement mieux comprise, car les ménages identifient clairement les fonctions des intervenants qu'ils côtoient au quotidien.

PAROLES DES PERSONNES LOGÉES

"Je n'aime pas déranger les gens avec un petit problème, je ne les contacte que si c'est très important. Ils sont très gentils et ils m'aident beaucoup, surtout quelqu'un comme moi qui ne parle pas français, sans leur aide je ne peux rien faire."

Homme seul, 58 ans, marié, 1 enfant, réfugié politique, en recherche d'emploi, logé par l'Aiscal (mandat de gestion) depuis 2 ans, Calvados

"Mme B. m'a appelée 8 jours après un refus DALO (...) pour me dire qu'elle avait un logement à me proposer. Elle m'a dit qu'elle avait reçu une demande de L'État. Je ne sais pas trop ce que c'est. On a pris rendez-vous le lendemain, et (...) on a visité l'appartement."

Femme seule, séparée, 2 enfants, logée dans le parc de Soliha AIS Normandie, Calvados

// CONCLUSION

Nous avons souhaité que cette étude propose une analyse de l'offre d'insertion à partir de l'appréciation des principaux intéressés : les ménages en difficulté d'accès au logement.

Que nous apprend-elle ? D'abord, que cette offre répond efficacement aux besoins des personnes et à leur situation : les logements sont de qualité, bien situés, économiquement accessibles. Ensuite, que cette offre est un véritable support à l'insertion, grâce notamment aux professionnels des associations qui assurent une gestion locative de proximité et un accompagnement social le cas échéant. Enfin, que les ménages qui en bénéficient n'ont pas systématiquement une compréhension précise des voies pour y accéder ni de sa place dans leur trajectoire résidentielle.

Cet enjeu de la lisibilité est majeur pour les Acteurs du logement d'insertion car nous voulons pleinement inscrire notre offre dans le panel des réponses (de l'hébergement au logement locatif social) apportées aux ménages en difficulté. Les partenaires – l'Etat, le Département et les autres collectivités locales, les SIAO – doivent donc pouvoir mobiliser les solutions que nous proposons en parfaite adéquation avec les besoins qu'ils mesurent sur leur territoire.

Or, nous constatons que notre offre n'est pas toujours parfaitement située par nos partenaires parmi l'ensemble des dispositifs. Et ce constat, nous le faisons dans le Rhône comme dans le Calvados : dans un contexte de tensions généralisées sur les secteurs de l'hébergement et du logement ou de tensions plus ciblées sur une typologie, une zone du territoire ou un profil de ménages en particulier.

Les entretiens menés auprès de nos partenaires apportent des éléments d'explication : la plasticité du logement d'insertion est louée par l'ensemble des parties prenantes, mais cette capacité d'adaptation participe aussi à la difficulté d'en identifier précisément le rôle ; de plus, la variété des circuits d'orientation, gage dans une certaine mesure d'efficacité à répondre à une grande diversité de situations, entretient le flou quant au fonctionnement du secteur du logement d'insertion.

Cause ou conséquence de ce défaut de lisibilité : le degré variable d'intégration de notre offre dans les documents programmatiques (Plans départementaux pour l'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées, Plans locaux de l'habitat, etc.).

Cette situation est d'autant plus paradoxale que ce sont bien les principes d'intervention du logement d'insertion et de ses réseaux d'acteurs qui sont reconnus par les politiques publiques depuis 10 ans à travers l'idée du "Logement d'abord". Si de fortes mutations ont pu s'opérer, cette reconnaissance ne s'est pas encore traduite par un changement

de culture largement partagée. Aussi, les Acteurs du logement d'insertion doivent consolider leur travail de sensibilisation auprès des partenaires aux échelles nationale comme locale.

Ce travail est d'autant plus nécessaire que nous souhaitons pleinement répondre aux opportunités et enjeux du plan "Logement d'abord" dont nous estimons être un maillon essentiel. Les objectifs de ce plan – donner la priorité à l'accès direct au logement pour les ménages en situation de précarité plutôt que de les maintenir dans des dispositifs d'hébergement temporaire – nous engagent collectivement auprès des personnes en difficulté : nous devons être en mesure de mettre à disposition une offre adaptée et économiquement accessible tout en proposant un accompagnement social souple, mobilisable à leur demande.

Pour cela, l'ensemble des acteurs doit contribuer à construire une appréciation plus fine des besoins des publics dans les territoires, notamment en s'appuyant sur les acquis des diagnostics à 360°. A partir de cette analyse et pour répondre aux objectifs ambitieux en matière de logement et d'accompagnement, l'ensemble des volets de l'offre d'insertion doit être inclus dans les documents programmatiques et financé à sa juste mesure.

Enfin, il nous paraît essentiel de trouver, en concertation avec les collectivités publiques, les modalités d'un développement quantitatif de notre secteur qui garantisse aux organismes, simultanément, leur capacité d'initiatives et d'innovation.

Pour aller plus loin

vous pouvez consulter l'intégralité de l'étude réalisée par FORS Recherches sociales ainsi que les monographies des deux territoires sur le site des Acteurs du logement d'insertion :

www.logementdinsertion.org

Nous tenons à remercier pour leur participation l'ensemble des personnes interrogées dans le cadre de ce travail, les membres de l'équipe de FORS pour la production de ces documents et Marc Wilmann pour la rédaction de la synthèse.

LES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION EN CHIFFRES

Près de 200 000 logements

Plus de 280 000 personnes logées

Plus de 90 % de personnes seules

Près de 40 % sont en emploi
et plus de 20 % des ménages
sont allocataires (RSA et AAH)

COLLECTIF
164 600 logements

De 40 % à 50 %
de personnes seules
et 1 tiers de familles
monoparentales

Entre 35 % et 50 %
des ménages sont allocataires
(RSA essentiellement)
et moins d'un tiers sont en emploi

DIFFUS
35 400 logements
(74 % pérenne et 26 % temporaire)

Des taux de rotation très variables selon l'offre

Entre 20 et 30 % sur l'offre temporaire
(location/sous-location, résidence sociale, structures d'hébergement)
15 % sur l'offre pérenne

Comité de pilotage de l'étude
Claire Guinehut et Pauline Maisondieu, Fapil
Jean-Marc Prieur et Lucie Assmann, Soliha
Sylvie Emsellem, Unafo

Communication
Naziha Nhari, Soliha
Virginie Camelin et Catherine Coux, Unafo

Photographies
© James Keogh pour la Fapil
© Eric Morency pour Soliha
© Ljubisa Danilovic pour l'Unafo

Création graphique et mise en pages
Isabelle Ibgui www.caramel-et-paprika.fr

Edition février 2018

Imprimé par Bercy Copie / Printstart (Paris)

Pour contacter les Acteurs du logement d'insertion

contact@logementdinsertion.org

www.logementdinsertion.org

Fapil
6, avenue du Professeur André Lemierre - 75020 Paris - www.fapil.net
Tél. 01 48 05 05 75

Fédération Soliha
27, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris - www.soliha.fr
Tél. 01 42 81 97 70

Unafo
29/31, rue Michel-Ange - 75016 Paris - www.unafo.org
Tél. 01 40 71 71 10

Les Acteurs du Logement d'Insertion